

En Vendée, il y a de l'emploi en masse... offert aux migrants

written by Christine Tasin | 17 décembre 2018

→ Enseignements et horaires en 1^{re} année de CAP

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français, histoire-géographie	3 h 30 ou 4 h ^(a)
Mathématiques-sciences ^(b)	3 h 30 ou 4 h ^(a)
Langue vivante	2 h
Arts appliqués et cultures artistiques	2 h
Éducation physique et sportive	2 h 30
Prévention, santé, environnement	1 h
Enseignement moral et civique	30 min
Enseignement technologique et professionnel	17 h ou 18 h
Aide individualisée ^(c)	1 h
Enseignements facultatifs	
Atelier d'expression artistique	2 h
Atelier d'éducation physique et sportive	2 h
Total horaires hebdomadaires	de 33 h à 39 h

(a) Horaires variables selon la spécialité.

(b) Sciences appliquées ou sciences physiques en fonction de la spécialité.

(c) Cet horaire est réservé à certains élèves en français et/ou en mathématiques.

Ils en ont de la chance, en Vendée... Dans une France qui compte 5 millions de chômeurs, la Vendée offre de l'emploi à qui en veut, elle est même obligée de recruter des « migrants ». Incroyable !

<https://www.lejournaldesentreprises.com/loire-atlantique-vendee/article/les-refugies-prets-sauver-la-vendee-des-tensions-de-recrutement-132278>

Merci à Eric Dick qui nous a signalé l'article. Il date d'un mois et l'actualité a quelque peu occulté cette information incroyable : les Français ne voudraient pas travailler, préférant vivre de minima sociaux et du chômage, on serait obligés de recruter des illégaux, de courageux illégaux !

La présentation est manipulatoire en diable, :

En Vendée, les problèmes de recrutement ne cessent de s'accroître. Au point que certains industriels envisagent de délocaliser leurs ateliers pour trouver de la main d'œuvre. En parallèle, les demandeurs d'asile affluent sur le territoire et ne demandent qu'à s'intégrer. C'est pourquoi les formations « Hope » ont vu le jour. Onze réfugiés viennent d'apprendre le métier de soudeur à La Roche-sur-Yon. Et dix autres prennent le relais dans le bâtiment.

D'emblée, un chantage : sans les migrants, les entreprises délocaliseraient, faisant de la Vendée un territoire voué à la désertification. Et une affirmation dont nous sommes bien placés pour savoir qu'elle est plutôt fantaisiste, les demandeurs d'asile ne demanderaient qu'à s'intégrer... Nombre de clandestins sont musulmans et on sait que l'intégration, pour eux, c'est non. Quoi qu'en disent politiques et associations.

Et la suite est du même tabac :

Faute de main d'œuvre, [les métiers en tension se multiplient sur le territoire vendéen](#). Bâtiment, hôtellerie restauration, transport, services à la personne, nettoyage industriel... La liste est longue. De l'autre côté, des milliers de demandeurs d'asile arrivent dans la région et peinent à s'intégrer. « Si l'emploi peut être une solution, tant mieux », lance Emmanuel Jean.

Ce serait donc bien des emplois offerts à des gens n'ayant pas de formation ou diplômes universitaires, ce qui ne signifie pas qu'il s'agit d'emplois de manoeuvre, sauf peut-être pour les services à la personne et le nettoyage industriel. Etre

maçon, couvreur, cuisinier, serveur... ça s'apprend, quoi qu'en dise Macron. **Et il n'y aurait personne de chez nous en Vendée prêt à travailler ? Je n'y crois pas. Pas du tout.**

D'autant qu'on a un témoignage parlant de migrants imposés dans les abattoirs :

<http://resistancerepublicaine.com/2018/12/01/du-cote-de-challans-85-letat-imposerait-lemploi-de-migrants-dans-les-abattoirs/>

On apprend dans la foulée que des milliers de demandeurs d'asile arrivent en Vendée. Des milliers pour un département de 673 98 habitants (chiffres 2016)... Rassurant. Il paraît que le Grand Remplacement est un mythe de fachos d'extrême droite...

On apprend aussi que ces nouveaux arrivants ont du mal à s'intégrer. Sans blague ! Et comme ils n'ont pas la parade (tu m'étonnes, pour les débarrasser de décennies d'endoctrinement islamique, ils peuvent toujours se broser) ils « essaient » le boulot... **L'intégration par l'emploi volé aux Français. Il fallait oser. Ils ont osé.**

Mais ce n'est pas tout, on forme ces migrants en 450 heures de pratique. C'est, pour un élève en CAP, 25 semaines de cours professionnel sur les 72 de formation nécessaire pour se présenter à l'examen.

→ Enseignements et horaires en 1^{re} année de CAP

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français, histoire-géographie	3 h 30 ou 4 h ^(a)
Mathématiques-sciences ^(b)	3 h 30 ou 4 h ^(a)
Langue vivante	2h
Arts appliqués et cultures artistiques	2h
Éducation physique et sportive	2h 30
Prévention, santé, environnement	1h
Enseignement moral et civique	30 min
Enseignement technologique et professionnel	17 h ou 18 h
Aide individualisée ^(c)	1h
Enseignements facultatifs	
Atelier d'expression artistique	2h
Atelier d'éducation physique et sportive	2h
Total horaires hebdomadaires	de 33 h à 39 h

(a) Horaires variables selon la spécialité.

(b) Sciences appliquées ou sciences physiques en fonction de la spécialité.

(c) Cet horaire est réservé à certains élèves en français et/ou en mathématiques.

On forme des étrangers illégaux qui, pour nombre d'entre eux, ne s'intégreront jamais avec un diplôme en peau de lapin qui va leur donner la priorité sur ceux qui auront travaillé 3 fois plus pour avoir leur diplôme.

D'avril à octobre, le gérant de la société de travail temporaire d'insertion Siti Intérim a accompagné onze réfugiés, formés au métier de soudeur à La Roche-sur-Yon. Une première en Vendée. Ils ont suivi [le programme de formation étatique « Hope »](#) qui signifie « Hébergement, Orientation, Parcours vers l'Emploi ». Après 400 heures

d'apprentissage du français, 450 heures de pratique et quatre semaines de stage, les réfugiés sont prêts à être recrutés. La plupart ont d'ailleurs obtenu une promesse d'embauche avant la fin de leur formation et ont démarré leur nouvelle vie.

Le reste de l'article est du même tabac, on nous fait pleurer sur le sort des malheureux, sur le temps perdu par les procédures administratives...

Une petite précision en passant qui vaut son pesant de cacahuètes :

Les autres critères obligatoires concernent le statut de célibataire et la mobilité. L'objectif est de pouvoir les placer là où les besoins sont les plus importants.

Le rêve des exploités... Zola, reviens ! Marx, reviens ! Et les droidelhomistes ne disent rien? La France n'est pas traînée dans les tribunaux internationaux ?

Avez-vous jamais vu une formation faite sous réserve d'être célibataire ? Une embauche faite sous réserve de mobilité, c'est courant, on a des tas de métiers qui nécessitent de changer de ville, de région, voire de pays régulièrement.

Mais la mention du célibat, elle est extravagante... et annonce des lendemains qui déchantent. On sait que dès que ces chers clandestins auront leur titre de séjour, leur emploi, leur nationalité française, même (ça va très vite avec Macron) le regroupement familial va battre son plein, à moins que le migrant encore jeunot ne jette son dévolu sur nos belles et jeunes Vendéennes et ne se contente de faire venir parents, soeurs, frères, voire première épouse et les gosses qui vont avec.

Ça coûte combien au contribuable, une formation comme celle de Hope ? Il est évident qu'un certain nombre des nouveaux arrivants feront ce qu'il faut pour se retrouver au chômage à un moment donné, après avoir couillonné le système...

Les couillonnés, c'est nous. Et pendant ce temps, les GJ se font taper dessus par les Tontons Macoute de Castaner...

<http://resistancerepublicaine.com/2018/12/17/castaner-envoie-s-es-tontons-macoute-degommer-les-gilets-jaunes/>